

# Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Doctorat](#)
4. Faire du doctorat un diplôme de référence en France

## Faire du doctorat un diplôme de référence en France

Diplôme de plus haut niveau pouvant être obtenu à l'université, le doctorat souffre encore en France, contrairement à l'international, d'un déficit d'image auprès des entreprises.

23 Jun 2011



Seuls 13,6% des chercheurs en France sont docteurs, alors que 50 % sont des ingénieurs. « On peut constater une certaine réticence

des entreprises à accueillir et à recruter des docteurs, même pour des postes de recherche » souligne Ghislaine Joly-Blanchard, directrice à la formation et à la pédagogie de l'UTC. Conséquence : seulement 4 % des ingénieurs français réalisent une thèse alors qu'à l'international, le doctorat est devenu le diplôme de référence. Et si le problème était avant tout culturel ? En France, le docteur serait d'abord considéré comme un chercheur, développant dans sa tour d'ivoire un savoir loin d'être directement valorisable auprès des entreprises. « Alors que chez les anglo-saxons « Bottom line is business », chez les latins et plus spécifiquement en France, on est dans le domaine du savoir » résume Pascal Ologoudou, expert en recrutement et ressources humaines. Or, il est indéniable que le savoir-faire des docteurs est transférable et transposable aux entreprises ». Comment ? « Il faudrait malheureusement commencer par faire changer les mentalités et a priori celles des entreprises françaises qui perçoivent encore trop le doctorat comme une spécialisation scientifique poussée, mais souvent déconnectée de la réalité socio-économique du monde professionnel » regrette Audrey Drelich, maître de conférences au sein du laboratoire TIMR de l'UTC. Le rôle du docteur serait donc sous-estimé en France et, pour le moment, partir à l'étranger reste une des solutions envisagées par une grande majorité des docteurs français, qui rejoignent alors des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne, dans lesquels le docteur est un expert prenant part de manière active aux processus de décision de l'entreprise. « En France, on assimile l'ingénieur à un manager et le docteur au seul expert scientifique, précise Frédéric Koralewski, manager scientist au sein de Sanofi Aventis en Pennsylvanie. Aux États-Unis au contraire, celui qui obtient un PhD peut rapidement espérer postuler à des postes de direction et d'encadrement, aux profils assurément plus internationaux ». À la condition néanmoins d'être parvenu, au cours des ses trois années de thèse, à multiplier les coopérations à l'international. Or, « la thèse en France semble encore malheureusement souffrir d'un manque d'internationalisation » déplore Georges Fadel, professeur invité de la Clemson University (USA).

# **Trois questions à Morgan Sangeux, lauréat du prix de thèse Guy Déniélou 2007 et chercheur en bio-ingénierie recruté à l'étranger (Université de Melbourne).**

**Vous avez été diplômé ingénieur UTC en 2006.  
Pourquoi vous être engagé ensuite dans un travail de  
doctorat ?**

Après mon diplôme d'ingénieur, j'ai rapidement envisagé un travail de thèse comme un projet à long terme, dont je serais le maître d'oeuvre et d'ouvrage. C'est assez grisant, au début de la thèse, de se dire que le succès ou non des trois prochaines années de travail ne dépendra que de votre volonté à vous investir dans un projet de recherche. À 22 ou 23 ans, en entreprise, personne n'a vraiment cette possibilité. En cela, la thèse est une expérience fondamentalement différente d'un "job" en entreprise. Dans mon cas, la thèse a par ailleurs joué un rôle indéniable révélateur de ma carrière de chercheur.

**Expatrié à Melbourne, quel parallèle pouvez-vous faire  
entre le statut du docteur en France et en Australie ?**

La France ne reconnaît encore malheureusement que les diplômes, et non les compétences de leurs détenteurs. En Australie, ou plus globalement à l'étranger, les recruteurs misent d'abord sur un individu et non sur une formation. Ils s'intéresseront beaucoup plus à ce que vous êtes capable de faire, moins à votre formation ou même votre établissement d'origine, si reconnu soit-il.

**Comment, d'après-vous, toujours mieux valoriser les  
compétences des docteurs, notamment en France ?**

La France devrait (ré)inventer, à l'instar de la Grande-Bretagne, le diplôme de docteur en ingénierie. Celui-ci, délivré par les écoles d'ingénieurs et universités, récompenserait une thèse dans un domaine de l'ingénierie. L'avantage serait évident. On construirait sur la bonne réputation du diplôme d'ingénieur en France auprès des recruteurs, tout en distillant les techniques de la recherche à des personnes dont le dessein naturel immédiat est la direction technique d'équipes de R&D en entreprise. Le lien entreprise/université s'en trouverait renforcé et les équipes de R&D des entreprises en France bénéficieraient ainsi de vrais professionnels de la recherche.

La CDEFI crée le titre d'ingénieur-docteur

La Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) va créer le titre de «Docteur mention ingénierie pour l'entreprise», délivré par les écoles d'ingénieurs liées à une école doctorale par une convention. Il s'agira d'offrir aux PME des diplômés qui ont une vision de l'innovation et des savoir-faire pour la gérer.